

Séance du 5 juin 2024

~~~~~

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Le Seure sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 29 mai 2024.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès et M. POTTIER Alain.

Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie et MM. ROUDIER Patrick et CHASSERIEAU Philippe

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et FAYS Dominique.

Absents excusés : MM. BUINIER Éric (pouvoir à Agnès POTTIER) et CHALIFOUR Robert.

Sylvie CHURLAUD a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024
- Matériel
- Travaux en commun
- Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le ScoT La Rochelle Aunis au CDG de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime
- Questions diverses

=====

## **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

## **2- Matériel**

### **a) Compacteur :**

L'arrivée d'eau rencontre un problème ; les gicleurs seraient-ils bouchés ? entartrés ? Dès le lendemain de cette réunion, la panne se révèle provenir de la pompe. La réparation est en cours.

### **b) Remorque :**

Il faut demander un devis aux Ets THOUARD pour la réparation ou le remplacement de la porte arrière de la remorque de Villars les Bois. Il y manque également une prise pour atteler la grosse balayeuse.

### **c) Tractopelle :**

Un technicien de chez THOUARD s'est déplacé pour changer la valve d'une roue.

### **d) Tondeur :**

Le commutateur a été changé sur le matériel du Seure et la batterie sur celui de Villars (factures THOUARD 107,77 € + 90,10 €).

### **e) Tracteur :**

La facture THOUARD de la batterie posée sur le Lamborghini de Villars les Bois donne lieu à contestation. Lors du dépannage, au lieu d'être rallongés, les câbles de connexion ont été tirés pour raccorder une batterie non adaptée au niveau des polarités.

#### f) **Goudronneuse**

Sur les conseils de Techstar Ouest de Saint Jean d'Angély, les bouteilles d'air sur le matériel sont valables 15 ans. Au-delà, un contrôle est nécessaire chaque année. Le technicien conseille de les vérifier avant la prochaine saison de goudronnage et donc 15 jours avant la date du prochain contrôle technique fixé au 2 mai 2025.

L'ensemble des délégués est d'accord pour programmer une vérification en décembre prochain.

**RAPPEL** : lors de la réalisation de travaux par les agents du SIVOM, il est important de les signaler à l'aide de panneaux et d'un gyrophare.

### **3- Travaux en commun**

- **Le débernage :**

Villars les Bois n'a pas pu « déberner » la semaine du 27 au 31 mai 2024. Les travaux sont reportés.

- **La grave émulsion :**

- **Villars-les-bois** : 45 tonnes livrées le 31 mai étalées sur 1 jour et demi (lundi 3 et mardi 4 juin au matin) avec 3 agents (Jean-Paul, Florian et Thomas)
- **Migron** : 30 tonnes de grave émulsion livrées le 3 juin étalées mercredi 5 juin à 3 agents (Jean-Paul, Florian et Thomas)

30 tonnes supplémentaires sont commandées pour le mardi 11 juin à répandre sur Migron mercredi 12 juin suite au raccordement d'une buse mardi 4 juin après-midi (Jean-Paul, Florian et Thomas).

- **Point à temps :**

Vendredi 14 juin : vérifier le camion goudronneur MERCEDES.

- **Migron** : Lundi 17 + mardi 18 juin : 2 agents (Jean-Paul et Florian)  
Mercredi 19 + jeudi 20 juin : 2 agents (Thomas et Florian)
- **Villars les Bois** : Lundi 24 juin : 4 agents (Thomas, Jean-Paul, Florian et David)  
Mardi 25 juin : 2 agents (Thomas et Jean-Paul)  
Mercredi 26 + jeudi 27 juin : 2 agents (Thomas et Florian)
- **Déblaiement de terre :**

1<sup>ère</sup> semaine de juillet : Le Seure aura besoin de débarrasser son dépôt de râpe de la terre qui s'y amasse : 4 tracteurs, 4 remorques, et 4 agents pendant 4 jours.

### **4-Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le ScoT La Rochelle Aunis au CDG de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime**

Monsieur le Président expose :

Le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code général de la Fonction Publique et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des Collectivités et Établissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il convient donc que le Comité Syndical donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, **Comité Syndical, à l'unanimité** des membres présents décide d'émettre un avis favorable.

### **5- Questions diverses**

Pour le renouvellement du certiphyto, Jean-Paul est inscrit en formation d'1h30 à la session du 11 juin 2024 organisée par CR DISTRIBUTION de Bouliac (33) à Châteauneuf sur Charente aux établissements Landreau (140 € HT).

Philippe CHASSERIEAU revient sur le mauvais état de la bétonnière constaté en mai lorsque Le Seure a voulu l'utiliser. Si ce matériel n'a pas été manipulé par les agents, il s'inquiète et se demande s'il n'a pas été emprunté !! « À aucun moment, un engin du SIVOM ne doit être prêté à une personne de l'extérieur et encore moins sans autorisation. Des sociétés de location existent pour ce type de services. »

Le prochain comité syndical est prévu mercredi 3 juillet 2024  
à 19 heures à la mairie de Migron.

---

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à et ont signé au registre les membres présents.*

Le Président,  
Alain POTTIER

La secrétaire,  
Sylvie CHURLAUD

Les Membres du comité syndical,

Éric BUINIER  
(pouvoir à Agnès POTTIER)

Agnès POTTIER

Fabrice BARUSSEAU

Patrick ROUDIER

Dominique FAYS

Philippe CHASSERIEAU